

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 11 avril 2023 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
M<sup>me</sup> France Rivet, conseillère  
M<sup>me</sup> Julie Cyr, conseillère  
M<sup>me</sup> Natasha Pagé, adjointe, trésorière  
M<sup>me</sup> Nancy Carles, secrétaire, bibliothécaire  
M. Cédric Lecompte Laberge, conseiller  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. Daniel Laflèche, conseiller  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

### **2023-04-78 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Le quorum étant dépassé la séance est ouverte à 18 H 30 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. M<sup>me</sup> Natasha Pagé fait fonction de secrétaire.

### **2023-04-79 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu, appuyé par le conseiller M. Réjean Fournier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté;

### **2023-04-80 - NON RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL M. NICOLAS LE MAT**

Attendu que le contrat de travail de Monsieur Nicolas Le Mat est échu

Attendu que le conseil municipal ne désire pas prolonger ou renouveler ledit contrat, il est proposé par le conseiller M. Réjean Fournier et appuyé par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet et résolu à l'unanimité de mettre un terme à l'emploi de M. Nicolas Le Mat à compter d'aujourd'hui, le 11 avril 2023.

### **2023-04-81 - NOMINATION DE M<sup>ME</sup> NATASHA PAGÉ À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**

Suivant le non-renouvellement du contrat de M. Nicolas Le Mat, compte tenu que le poste est vacant, il est proposé par le conseiller M. Cédric Lecompte-Laberge et appuyé par le conseiller M. Ghyslain Maheu et adopté à l'unanimité que M<sup>me</sup> Natasha Pagé soit nommée à titre de directrice générale, greffière-trésorière par intérim.

Que M<sup>me</sup> Natasha Pagé soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité toutes demandes ou documents bancaires, toutes déclarations ou échanges avec les ministères du Gouvernement provincial ou fédéral.

**2023-04-82 - NOMINATION DE M<sup>ME</sup> NANCY CARLES À TITRE DE TÉSOSRIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM**

Il est proposé par le conseiller M. Réjean Fournier et appuyé par la conseillère M<sup>me</sup> Julie Cyr et adopté à l'unanimité, que M<sup>me</sup> Nancy Carles soit nommée à titre d'adjointe-trésorière par intérim.

Que M<sup>me</sup> Nancy Carles soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité toutes demandes ou documents bancaire, toutes déclarations ou échanges avec les ministères du Gouvernement provincial et fédéral.

**2023-04-83 - ENTÉRINEMENT DES MESURES D'URGENCE**

Il est proposé par le conseiller M. Ghyslain Cyr et appuyé par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet et adopté à l'unanimité, d'entériner les mesures d'urgence à compter du 5 avril 2023 à 14 h 15.

**2023-04-84 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2023-04-85 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 15, le conseiller M. Réjean Fournier propose que la séance soit levée. La proposition est appuyé par le conseiller M. Ghyslain Maheu et adopté à l'unanimité.

Natasha Pagé  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.